

VENTEROPHOBIE Peur de la ventriloquie et/ou des ventriloques

**Phobie non officielle, non reconnue, non spécifique,
non classifiée en tant que trouble anxieux défini dans le DSM-5 et la CIM-11**

Un **ventriloque** est une personne qui peut parler sans bouger les lèvres, donnant l'illusion que sa voix provient d'ailleurs (généralement d'une marionnette).

Le mot vient directement du latin.

- **Traduction en latin : *Ventriloquus*** (au pluriel : *ventriloqui*)
- **Étymologie latine** : Ce terme est formé de deux racines :
 - *Venter, ventris* : le ventre.
 - *Loqui* : parler.

Littéralement, un ventriloque est donc « **celui qui parle du ventre** ».

LA VENTRILOQUIE

Ventriloquie (lat. *venter*, « ventre », et *loqui*, « parler » ; calque du grec *engastrimythos*, de *gastēr* et *muthos*) : technique d'émission vocale qui dissocie la source perceptive de la voix de sa source physiologique réelle, de sorte que la parole paraît émaner d'un lieu ou d'un agent distinct du locuteur.

MÉCANISME

La ventriloquie ne repose nullement sur une phonation abdominale, étymologie trompeuse héritée de la croyance antique selon laquelle la voix procédait du ventre. Elle exploite trois leviers conjoints :

(1) une phonation à faible amplitude, en voix de gorge ou de tête, avec un larynx relevé et une constriction pharyngée qui altèrent le timbre ;

(2) l'articulation sans mouvement labial visible, les labiales (/p/, /b/, /m/) et labiodentales (/f/, /v/) étant substituées par des approximations dentales ou linguales (le « b » devient par exemple proche d'un « d » ou d'un « g ») ;

(3) surtout, un dispositif perceptif : l'**effet ventriloque**, au sens de la psychophysique, est un biais de capture visuelle de la localisation auditive (Howard et Templeton, 1966 ; Bertelson, 1999). Le système intégrateur multisensoriel, sur le mode d'une inférence bayésienne optimale, attribue la source sonore à l'objet visuellement animé (la marionnette), la vision étant plus précise que l'audition dans la résolution spatiale.

DIMENSION HISTORIQUE

Le terme désigne d'abord un phénomène religieux : les *engastrimythoi* grecs, dont la Pythie fut l'archétype contesté, et la pythonisse d'Endor (1 S 28) dans les traductions de la Vulgate, étaient réputés abriter un esprit parlant à travers eux. La sécularisation s'opère aux XVIII^e-XIX^e

siècles, avec Saint-Gille, puis Fred Russell et Edgar Bergen, qui font de la ventriloquie un art de la scène fondé sur le dédoublement théâtral.

EXTENSIONS CONCEPTUELLES

Par métaphore, la ventriloquie désigne en théorie littéraire et sociale la parole d'autrui prise en charge sous couvert d'une autre voix : chez Bakhtine, la polyphonie et le discours d'autrui ; chez Bourdieu, le « ventriloque » est le porte-parole qui parle au nom d'un groupe dont il tire son autorité (*Langage et pouvoir symbolique*, théorie de la délégation). Le terme interroge ainsi la question de l'instance d'énonciation et du décalage entre *locuteur* et *énonciateur* (Ducrot).

LA VENTRILOQUIE BOURDIEUSIENNE : DÉLÉGATION, MANDAT ET USURPATION

LE LIEU TEXTUEL ET LE GESTE THÉORIQUE

L'expression se fixe dans « La délégation et le fétichisme politique » (*Actes de la recherche en sciences sociales*, 52-53, 1984, repris dans *Choses dites*, 1987) et dans les textes réunis sous *Langage et pouvoir symbolique* (2001) ; elle culmine dans *Ce que parler veut dire* (1982). Bourdieu y reprend un motif kantorowiczien (les « deux corps du roi ») et une scène que la tradition juridique canonique avait thématisée : celle du *plenipotentarius*, qui ne parle qu'en tant qu'il est parlé par le groupe qu'il parle. Le « ventriloque » est, littéralement, celui qui prête sa voix à un corps dont il se prétend la bouche. Le paradoxe de la délégation tient en un cercle : le mandataire n'existe comme porte-parole que parce que le groupe existe, mais le groupe n'existe comme sujet agissant, comme « classe mobilisée », que par la parole du mandataire qui le constitue. La représentation est donc performative : elle fait exister ce qu'elle prétend seulement exprimer.

THÉORIE DE LA DÉLÉGATION ET ALCHEMIE DU MANDAT

Le mécanisme central est celui de la *transsubstantiation* : la pluralité atomisée des mandants, impuissante parce que dispersée, se concentre dans une personne morale, le plenipotentiaire. Bourdieu nomme « fétichisme politique » l'oubli de cette genèse : le mandataire apparaît comme le détenteur originaire d'une autorité qui n'est en réalité que celle, aliénée, du groupe. Il s'ensuit une dialectique de la dépossession : plus la délégation est complète, plus le mandant se dessaisit de son pouvoir de se représenter lui-même. Le *captatio* (acquisition) du capital politique, défini comme « capital de crédit fondé sur la croyance et la reconnaissance », procède par concentration : le mandataire n'a de pouvoir que par le groupe, mais le groupe ne dispose de ce pouvoir que par lui. D'où l'ambivalence structurelle de la représentation : instrument d'accession à l'existence politique pour les dominés, elle porte en elle la possibilité de leur dépossession, la « confiscation » par l'appareil.

EFFICACITÉ SYMBOLIQUE ET CONDITIONS DE FÉLICITÉ

L'articulation avec la pragmatique austinienne est explicite dans *Ce que parler veut dire* : Bourdieu reproche à Austin d'avoir cherché dans le langage ce qui réside dans les conditions institutionnelles de son énonciation. Le pouvoir des mots n'est pas dans les mots, mais dans l'autorité délégente dont le porte-parole est investi : le sceptre de l'orateur (cf. *Iliade*, II)

matérialise cette délégation. L'acte de langage ne réussit que s'il est accompli par la personne légitime, dans la situation légitime, devant des récepteurs reconnaissants, c'est-à-dire *méconnaissant* l'arbitraire de ce pouvoir (*méconnaissance* et *reconnaissance* étant les deux faces d'une même violence symbolique). La ventriloquie est ici la condition de félicité de l'acte politique, non son accident : tout porte-parole parle d'une voix qui n'est pas simplement la sienne.

USURPATION ET CRITIQUE DE LA REPRÉSENTATION

Le concept de ventriloquie reçoit chez Bourdieu un coefficient critique précis : il désigne la situation où la correspondance entre le porte-parole et le groupe n'est plus contrôlée, où le mandataire, détaché de ses mandants par l'autonomisation du champ politique, parle pour lui-même sous couvert de parler pour eux. La logique du champ (concurrence interne, intérêts spécifiques, « effet de clôture ») engendre un *décalage* entre les intérêts des représentants et ceux des représentés, qui ne tient pas à la mauvaise foi des individus mais à la structure même du champ. La critique s'étend à la sociologie des sondages (« L'opinion publique n'existe pas », 1973) : le sondage fabrique un artefact, une « opinion » agrégée qui permet à ceux qui la produisent de parler à la place du peuple, autre forme de ventriloquie, scientifique cette fois, qui impose une problématique aux enquêtés tout en prétendant les laisser parler.

DISCUSSION : PORTÉE ET LIMITES

Le problème de l'aporie. La théorie ne dispose pas d'une sortie claire de la ventriloquie : si toute parole collective est médiée par un porte-parole, la distinction entre représentation légitime et usurpation devient une affaire de degré et de contrôle. Bourdieu invoque un idéal de « vigilance » critique et d'accès des dominés aux instruments de production de leur propre discours, mais ne tranche pas entre une position quasi rousseauiste (la volonté générale est inaliénable, donc non représentable) et une position réaliste (aucun groupe ne se constitue sans médiation).

La question de l'agentivité des dominés. On a reproché à Bourdieu (Rancière, *La Leçon d'Althusser, Le Philosophe et ses pauvres*) de reconduire, sous couvert de critique, une position de surplomb : le sociologue qui démasque la ventriloquie des autres se constitue lui-même en porte-parole de la vérité du social, en dernier ventriloque. Ce « paradoxe du sociologue critique » est la version réflexive de l'aporie précédente.

Rapport à l'énonciation (Ducrot, Bakhtine). La distinction ducrotienne entre locuteur (L), responsable de l'énonciation, et énonciateur (E), source des points de vue mis en scène, offre un outil fin pour formaliser la ventriloquie : le porte-parole est un locuteur dont l'énonciateur déclaré est « le peuple », « le groupe ». La polyphonie bakhtinienne, en revanche, valorise la pluralité des voix là où Bourdieu voit surtout la domination d'une voix sur les autres : les deux approches ne se recouvrent pas.

Prolongements. Spivak (« Can the Subaltern Speak? », 1988) radicalise la question en distinguant *Vertretung* (représentation politique, parler *pour*) et *Darstellung* (représentation symbolique, parler *de*), et montre que la substitution du premier au second est le geste même de l'impérialisme épistémique ; Butler et Laclau, de leur côté, déplacent le problème en faisant

de la représentation non plus la copie d'une réalité sociale préexistante mais la condition de constitution du « peuple » (la « chaîne d'équivalence » populiste).

Note de précision. La ventriloquie bourdieusienne » constitue une désignation commode plutôt qu'un concept canonique : Bourdieu emploie surtout « ventriloque » comme figure, et la théorie articulée est celle de la *délégation* et du *fétichisme politique*. Je l'ai traitée comme telle.

LE VENTEROPHOBIE

Personne qui craint à la fois au sens de l'affect phobique et à celui de l'appréhension fondée

Deux titres distincts.

L'AFFECT : UNE INQUIÉTANTE ÉTRANGETÉ DE LA VOIX

La ventriloquie met en scène ce que Jentsch (1906), puis Freud dans *Das Unheimliche* (1919), identifient comme matrice de l'*Unheimlich* : l'incertitude intellectuelle quant au caractère animé ou inanimé d'un être. Le mannequin parle sans être vivant, le ventriloque vit mais paraît ne pas parler. S'y ajoute ce que la psychanalyse lacanienne (Dolar, *Une voix et rien d'autre*) et la théorie du cinéma (Chion, *l'acousmètre*) désignent comme la disjonction de la voix et de son corps d'émission : la voix, objet *a*, se détache de sa source et se loge ailleurs. La ventriloquie n'est pas tant un trucage qu'une dramatisation de cette dissociation. La clinique connaît l'automatonophobie (crainte des figures humanoïdes, mannequins, automates), dont la pupaphobie, centrée sur les marionnettes, est une spécification ; la « vallée dérangeante » de Mori (1970) en offre un cadre descriptif, sans épuiser le phénomène.

L'HISTOIRE : UNE CRAINTE LONGTEMPS RATIONNELLE

Le terme (*venter + loqui*) désigne originellement une pratique oraculaire : les *engastrimythoi* grecs, la nécromancienne d'Endor dans la Septante, où le mot grec traduit l'hébreu *'ôb*. La voix venue du ventre était voix du démon ou du mort ; la crainte relevait alors d'une théologie de la possession, non d'un trouble. Ce n'est que par sécularisation, aux XVIII^e-XIX^e siècles, que la ventriloquie devient spectacle (Connor, *Dumbstruck*, 2000), l'angoisse subsistant sous forme esthétisée, que le cinéma d'horreur exploite avec constance (*Dead of Night*, *Magic*, *Dead Silence*) : le mannequin y est presque toujours le lieu d'une subjectivité usurpatrice, qui retourne le rapport d'instrumentalité.

UN DÉPLACEMENT MÉTAPHORIQUE : LA CRAINTE DES VENTRILOQUES SOCIAUX

Chez Bourdieu, la figure du porte-parole fonctionne comme ventriloquie politique : « l'effet d'oracle » par lequel le délégué parle au nom d'un groupe dont il est supposé n'être que la voix, tout en le constituant comme tel. La crainte n'est alors plus phobique mais critique : indécidabilité du lieu de l'énonciation, pour reprendre la distinction ducrotienne du locuteur et de l'énonciateur, ou la polyphonie bakhtinienne dans sa version inquiète.

La question tient donc à ce que la ventriloquie *réalise* une angoisse plus ancienne que le dispositif : celle d'une parole sans propriétaire assignable.